



Programme de formation

Date de génération : 22/11/2023

Suivi de la masse salariale en ESMS, mise en place d'indicateurs

But de la formation

Faciliter la prise de décision

Compétences visées

1. Suivre la masse salariale d'un ESMS de façon précise
2. Analyser les écarts

Pré-requis

Aucun

Liste des référents

Référent administratif : Monsieur Guillaume HATREL

Référent pédagogique : Monsieur Guillaume HATREL

Référent handicap : Monsieur Guillaume HATREL

Type de public

Directeur(s), Directrice(s), Attaché(e)s d'administration, Agent(s) d'administration des ESMS en charge de la facturation.

Équipements nécessaires

Aucun

Moyens pédagogiques

Supports pédagogiques complémentaires en e-learning

Sanction de la formation

Certificat de réalisation



Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports conceptuels, méthodologiques et pratiques

Exercices d'application, études de cas et travaux de groupe

Analyses réflexives des pratiques professionnelles à partir des cas fournis par les participants

Personnalisation des exercices d'applications et de simulations à l'établissement (formation intra)

Durée

7 heures (1 jour).

Programme

Introduction

- Les éléments réglementaires (annexe des effectifs rémunérés EPRD ERRD)
- Poids de la masse salariale dans le budget d'un établissement

Activité et budget du personnel

- Procédure contradictoire et effectifs rémunérés
- GMP, PMP et effectifs rémunérés

Mise en place d'un outil de suivi Excel

- Suivi de la masse salariale
- Suivi des ETPR
- Alimentation des cadres EPRD/ ERRD
- Contrôle de l'intégration comptable de la paye et de la ventilation selon les budgets et sections.

Aide à la décision

- Analyse des écarts
- Mise en œuvre de mesures correctives

Accessible aux personnes en situation de handicap : oui